

député qui ne veut pas de lois dans ce domaine. En fait, les règlements adoptés par le CRTC au sujet du contenu canadien par rapport aux émissions américaines ont pleinement réussi. Nous vivons dans un pays qui est géographiquement écrasé contre les États-Unis et qui subit historiquement les pressions exercées par le Royaume-Uni, auxquelles j'ai déjà fait allusion, aussi je suis persuadé qu'il vient un moment où nous devons légiférer pour aider cette industrie.

Tout au long de cette discussion je pense qu'une chose a été quelque peu laissée de côté—et pour certaines raisons car il est vrai que l'industrie des périodiques est véritablement très pauvre—et c'est qu'il semble que nous soyons ici occupés à vendre la revue *Maclean's*. Comment pourrait-il d'ailleurs en être autrement, puisque c'est actuellement l'une de nos rares revues nationales.

J'aimerais maintenant souligner pour les députés d'en face, les conséquences qui découleront, je l'espère, de cette mesure. Ce qui se passerait, je pense, c'est que pendant cinq ou dix ans nous aurions au Canada, surtout au Canada anglais où le problème est le plus grave, des revues que nous n'avons pas à l'heure actuelle. Je ne peux pas prédire qui décidera de se lancer dans la publication de périodiques au cours des dix prochaines années et personne ne peut le faire, mais je pense que nous aurions tort de croire que *Maclean's* va brusquement remplacer *Time*. Il n'en sera rien car le *Time* sera toujours vendu. Le président du *Time* l'a bien dit et je suppose qu'il sait ce dont il parle.

● (2050)

N'oublions pas que nous essayons d'encourager une nouvelle industrie, une industrie que nous n'avions pas jusqu'ici au Canada. Qui aurait pensé il y a dix ou quinze ans que Toronto serait un centre important de production de dessins animés pour l'industrie de la publicité? Ou encore un centre d'enregistrement pour l'industrie musicale? Aujourd'hui, de nombreux artistes viennent de New-York pour enregistrer leurs disques dans des studios de Toronto. Les installations que nous avons à Toronto sont parmi les meilleures au monde et c'est devenu une industrie très importante. Personne ne l'aurait prévu, je pense, lorsque nous avons décidé de développer l'industrie canadienne de la musique et du spectacle.

Il y a une autre chose à signaler, madame l'Orateur, et la voici. Nous avons le Conseil des Arts du Canada et nous avons fait beaucoup pour les artistes, les peintres et tous ceux qui enrichissent notre patrimoine culturel. Nous parlons de quelques écrivains et mentionnons quelques noms de peintres, de photographes mais en fait nous n'avons rien fait. J'entends rire un député d'en face, il n'apprécie sans doute pas la culture. Je le répète, c'est quelque chose de subjectif. S'il ne lui trouve aucune valeur c'est son droit, mais je trouve, moi, que la culture a beaucoup de valeur.

Pendant la guerre, lorsque j'étais enfant, ceux qui savaient le mieux exalter les sentiments nationaux et patriotiques c'était les écrivains, les peintres et tous ces gens associés à la culture. Je ne pense pas que nous fassions assez pour eux au Canada. Bien des députés plus vieux que moi se souviendront du patriotisme à l'époque de la deuxième guerre mondiale et à quel point il a été suscité par les écrivains, les peintres et les autres gens du domaine culturel.

Je me suis penché récemment sur certains projets réalisés pour la WPA aux États-Unis, dans le cadre de la politique fédérale de secours au début des années 30, et j'ai été émerveillé de voir l'importance exceptionnelle que l'on accordait alors aux artistes, aux écrivains et à ce genre de

#### *Périodiques non canadiens*

personnes que l'on payait pour réaliser des œuvres artistiques. A l'époque, l'argent ne courait pas les rues. Mais on a pu réaliser une énorme quantité de choses dans le cadre de ce programme de secours. Le gouvernement américain à l'époque du président Roosevelt savait certainement reconnaître la valeur des artistes et de la culture. C'était à cette époque une guerre contre la pauvreté, mais on savait se rendre compte que, sans ces gens sur lesquels compte un pays pour affirmer son identité, il était hors de question d'espérer réaliser un tel programme.

Comme l'a dit le ministre cet après-midi, nous parlons aujourd'hui des recommandations de 1961 de la Commission O'Leary. Cette commission avait été instituée par le très honorable député de Prince-Albert (M. Diefenbaker) qui nous a fait cet après-midi un discours de poids et nous a présenté le bilan de la société d'édition *Maclean-Hunter*. En nous présentant ces chiffres, il a, à dessein je suppose, omis de préciser que *Maclean's* est en déficit depuis des années. Je ne plaide pas la cause de *Maclean's*, mais je trouve quelque peu contradictoire que le très honorable député, qui a institué à l'origine la Commission O'Leary, laquelle a fait les recommandations qui motivent nos débats d'aujourd'hui, se mette aussi rigoriste à l'endroit de M. Newman et de *Maclean's*.

**M. Saltsman:** Il a écrit un livre sur lui.

**M. Stollery:** Oui, je comprends cela. Je pensais que ses propos pouvaient être un peu injustes parce qu'après tout c'est le sénateur O'Leary qui a été le premier à dire qu'une authentique presse périodique canadienne ne pouvait subsister que grâce à une partie des recettes de la publicité.

Madame l'Orateur, je crois qu'il n'y a plus grand-chose à ajouter. Tant que le bill C-58 n'aura pas été adopté, la presse périodique canadienne ne bénéficiera pas d'une honnête part des recettes de la publicité au Canada.

**M. J. R. Holmes (Lambton-Kent):** Madame l'Orateur, puis-je dire tout de suite au député de Spadina (M. Stollery) que, si tout ce qui compte pour lui dans ce débat c'est ce qui a trait à *Reader's Digest* et *Time*, et à la longueur du débat, il peut être sûr que je serai bref. J'ajouterai que je n'ai nullement l'intention de parler de *Time* et de *Reader's Digest*. Je m'attacherai plutôt à un principe plus fondamental, qui me tient à cœur comme aux autres périodiques intéressés par le bill. Ils ont déjà été mentionnés.

Ce qui m'inquiète sérieusement dans ce projet de loi, c'est ce que je considère comme une intervention dans la politique rédactionnelle des périodiques. Il est malheureux que ce genre d'intervention se pratique trop souvent, sous le couvert de souveraineté culturelle, de canadianisme, d'identité canadienne et autres notions dont l'opportunisme suggère l'emploi.

J'ai bien suivi l'allocution prononcée le 8 mai par le ministre. Il sous-entendait, à mon sens, que le gouvernement n'interviendrait pas dans la politique rédactionnelle des périodiques. Mais le jour même, un communiqué distribué par le cabinet du ministre affirmait entre autres:

Suivant ces modifications, certains périodiques étrangers actuellement publiés au Canada devront satisfaire aux critères énoncés par la loi adoptée en 1965, s'ils désirent continuer de bénéficier des dispositions de l'article 19. Ces critères concernent la propriété, le contrôle et le contenu.